

59 bistrots labellisés « terroir »

CONSOMMATION ♦

Lancé en 2010, le réseau «Bistrots de terroir» s'étend désormais à 59 établissements dans les cinq provinces wallonnes. Basé sur le concept français de «bistrot de pays», il offre une reconnaissance et une visibilité aux cafés wallons typés où la convivialité de l'accueil et la dégustation de saveurs locales sont érigées en art de vivre. Les labellisés doivent être inscrits à l'Afsca, proposer trois produits du terroir à la carte, et si le bistrotier est aussi restaurateur, proposer un plat du terroir local.

L'initiative lancée par le ministère wallon du tourisme et la fédération Horeca Wallonie bénéficie aujourd'hui d'un nouveau coup de projecteur avec la distribution, à l'aube de la saison touristique estivale, du matériel promotionnel aux membres du réseau. Enseigne, sous-bocks, sets de table, présentoir touristique... incitent à visiter le réseau d'Arlon à Ploegsteert, en passant par Nivelles ou Marche-lez-Dames. Un site internet explore le terroir et ses bistrots, et envoie, via des circuits GPS à télécharger, l'amateur sur la route des saveurs et savoir-faire typiquement wallons.

N.B.

► www.bistrotdeTerroir.be